

## LE PROCESSUS DÉCISIONNEL EN ACCÈS À L'INFORMATION : COMMENT DÉCIDER AVEC JUSTESSE (PRENDRE UNE DÉCISION EN PORTANT UN REGARD ÉTHIQUE SUR LES SITUATIONS DÉLICATES)

Formateur : M<sup>e</sup> André Ouimet, avocat à la retraite, professeur associé, Faculté de droit, Université de Sherbrooke et consultant en déontologie judiciaire

Longueuil, 14 novembre 2019 | Québec, 21 novembre 2019

### PROGRAMME

Le processus décisionnel en accès à l'information met en relief des intérêts parfois divergents, des contraintes administratives telles que les délais ou la non-disponibilité de ressources suffisantes, des aspects relationnels, tant sur le plan de la communication que sur celui des émotions, et parfois de l'incertitude ou des malaises. Comment décider avec justesse dans ce contexte?

Les participants à ce cours bénéficieront d'outils leur permettant d'avoir plus de recul afin de prendre des décisions parfois délicates, et ce, de la façon la plus juste possible selon les situations. De plus, ces outils mettront en relief certains aspects du processus décisionnel, notamment les rôles et responsabilités du responsable, la détermination et le rôle des différents acteurs ainsi que les principes et valeurs d'ancrage de la Loi sur l'accès. Le cours propose également une méthode d'analyse simple, basée sur des techniques utilisées en éthique appliquée.

#### Objectif général

- Prendre une décision en concordance avec des valeurs et des obligations professionnelles

#### Objectifs particuliers

- Évaluer les enjeux et les conséquences d'une décision d'invoquer ou non une restriction discrétionnaire dans un contexte particulier
- Décider avec justesse dans les situations délicates
- Élaborer un argumentaire d'une décision comme étant la meilleure dans les circonstances